



SYNDICAT FRANÇAISIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La Poste

Mars 2025

ECHEC DES NÉGOCIATIONS SALARIALES 2025 : DES PROPOSITIONS TRÈS INSUFFISANTES !

■ Des négociations qui ont tourné court...

Pour la CFDT, les négociations n'ont pas eu lieu cette année et, quelles qu'en soient les raisons, la direction prise par l'entreprise n'est pas la bonne. La Poste a loupé le coche !

VITAMINEZ LE
DIALOGUE SOCIAL !



S'ENGAGER POUR
CHACUN,
AGIR POUR TOUS !



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
contact@cfdt3c.org
www.cfdtsf3c.org



■ Tous les postiers sont perdants !

La CFDT a reçu une proposition d'augmentation des salaires pour l'année 2025 :

- Classes I et II : 1,3% d'augmentation générale ;
- Classes III : 0,5% d'augmentation générale et 0,8% d'individuelle ;
- Groupe A et B : 1,3% d'augmentation individuelle ;

Cette augmentation est insuffisante au regard de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat des postiers. Elle ne récompense en aucun cas leurs efforts considérables. Les mesures annexes (transport...) restent au niveau de 2024, de plus il n'y aura pas de prime GIPA pour les fonctionnaires et pas davantage de coups de pouce pour les catégories les plus modestes...

Même si la situation économique de l'entreprise n'offre pas les meilleures perspectives pour 2025, il apparaît néanmoins nécessaire pour la CFDT d'exiger au minimum une clause de revoyure afin de pallier toute éventualité en cours d'année.

La CFDT déplore cette conduite du dialogue social de la part de l'entreprise. Malheureusement, démonstration est faite une nouvelle fois que lorsqu'elle ferme le champ de la négociation, ce sont les postiers qui en paient les conséquences !

AUGMENTATIONS



Ne pas jeter sur la voie publique